

La **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOCRINOLOGIE**,  
avec le soutien de IPSEN PHARMA, attribuera :

## Une Bourse de "Master" de 33 500 €

destinée à financer une année de master 2 avec un stage en laboratoire ou service clinique sur une thématique relevant de l'endocrinologie.

### CANDIDAT :

- Scientifique ou Clinicien ;
- Inscrit en Master 2 Recherche ou en instance de s'inscrire en Master 2 Recherche ;
- Non statutaire ;
- Membre de la SFE. Son Responsable scientifique doit être impérativement membre de la SFE et s'être acquitté des cotisations 2021 et 2022 ;
- Pour qui la bourse est attribuée pour une durée de un an et doit constituer le financement principal.

AVANT LE  
**2 mai**  
2022

La "fiche de candidature", constitue le dossier du candidat, en un seul et unique document.

Tous les items doivent être remplis en ligne (selon les modalités indiquées)\*, sur le site internet de la SFE : <http://www.sfendocrino.org>.

Le Jury du Conseil Scientifique Pérenne présidé par le Professeur Patrice Rodien est composé de 10 membres (Scientifiques et Cliniciens) nommés par le Conseil d'Administration de la SFE (seul habilité) sur proposition du Bureau.

Le montant de cette bourse sera versé en 1 fois à une institution qui fléchera la somme pour le candidat sous forme de salaires et charges sociales, selon la réglementation en vigueur. En conséquence, le montant réellement perçu par le lauréat représentera, environ, la moitié du montant de la bourse dont il est le bénéficiaire ; les sommes déduites dépendant du statut (étudiant ou non), de l'âge, et de l'organisme gestionnaire. Nous invitons donc les candidats à se renseigner sur tous ces points.

La remise de la bourse se fera lors du congrès de la SFE, à NANTES du 12 au 15 octobre 2022. Le bénéficiaire doit envoyer les publications à la SFE, présenter dans un délai de 2 ans ses résultats lors du congrès de la SFE et rédiger un résumé qui figurera en ligne sur le site de la SFE. Le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier d'Ipsen Pharma.

Un bref article résumant les principaux résultats pourra aussi faire l'objet d'une publication dans les "Annales d'Endocrinologie".

\* Il convient de respecter le règlement général des bourses.